

PROGRAMME FORMATION PERMIS AAC

INFORMATIONS		Cachet
Contact	HENRY Sébastien	
Téléphone	03.29.31.22.04	
E-mail	les-mesanges@orange.fr	
N° Siret	814 790 622	
Code NAF	APE 8553 Z	
HORAIRES D’OUVERTURE DU BUREAU		
Lundi		17H à 19H
Mardi	10H à 12H	17H à 19H
Mercredi	10H à 12H	16H à 19H
Jeudi	10H à 12H	17H à 19H
Vendredi	10H à 12H	17H à 19H
samedi	10H à 12H	14H à 15H

LA FORMATION AU PERMIS B	
Age minimum à l'inscription	15 ans
Age minimum présentation permis	17 ans ½ et 1 an de conduite accompagnée minimum
Formation pratique minimum	20 Heures
Obligation	Etre titulaire de l'ASSR 2 ou ASR si moins de 21 ans
Durée permis probatoire	2 ans
Le permis B permet la conduite de	- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affectés au transport des personnes ou des marchandises, - véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).
Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque	- si le PTAC de la remorque est ≤ à 750 kg - si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est ≤ à 3,5 tonnes.

LES ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE
L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en matière de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir devenir.

Programme de formation :

- une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes

LA FORMATION THEORIQUE
THEMES
dispositions légales en matière de circulation routière
le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)
La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
Les autres usagers (partage de la route)
réglementation générale et divers
Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)
Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
équipements de sécurité des véhicules
règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

- une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

LA FORMATION PRATIQUE

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures 2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir 3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire 4. Démarrer et s'arrêter 5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures 6. Utiliser la boîte de vitesses 7. Diriger la voiture en avant, en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire 8. Regarder autour de soi et avertir 9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte 2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction 3. Adapter l'allure aux situations 4. Tourner à droite et à gauche en agglomération 5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité 6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points 7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité 2. Croiser, dépasser, être dépassé 3. Passer les virages et conduire en déclivité 4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie 5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide 6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense 7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	1. Suivre un itinéraire de façon autonome 2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie 3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer 4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir 5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation) 6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence 7. Pratiquer l'éco conduite

LES EPREUVES DU PERMIS DE CONDUIRE

Epreuve Théorique Générale (Code)	<u>Lieux</u> : Dans un centre agréé de l'examen du code de la route. <u>Objectif</u> : répondre à 40 questions à choix multiples avec 5 fautes maximum. <u>Validité</u> : 5 ans ou 5 échecs à l'examen pratique.
Epreuve Pratique (Permis)	<u>Lieux</u> : Centre d'examen du permis de conduite <u>Objectif</u> : Réussite d'une épreuve de 32 minutes en agglomération et sur route accompagnés d'un inspecteur du permis de conduire et d'un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner. <u>Consignes</u> : • la vérification de la recevabilité des documents d'examen ; • l'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ; • la présentation de l'épreuve par l'examinateur ; • l'installation au poste de conduite ; • les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ; • une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ; • La réalisation de manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité ; • des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et sur les premiers secours. Validité : 15 ans.

EVOLUTION
PERMIS